

Parc Naturel Régional Oise - Pays de France

Plan de paysage de la Vallée de l'Oise
de Pont-Sainte-Maxence à Verneuil-en-Halatte,
de la Boucle de Pontpoint, du Vallon de Roberval
et du territoire de la CCPOH.

Phase 3 **PLAN D' ACTIONS**



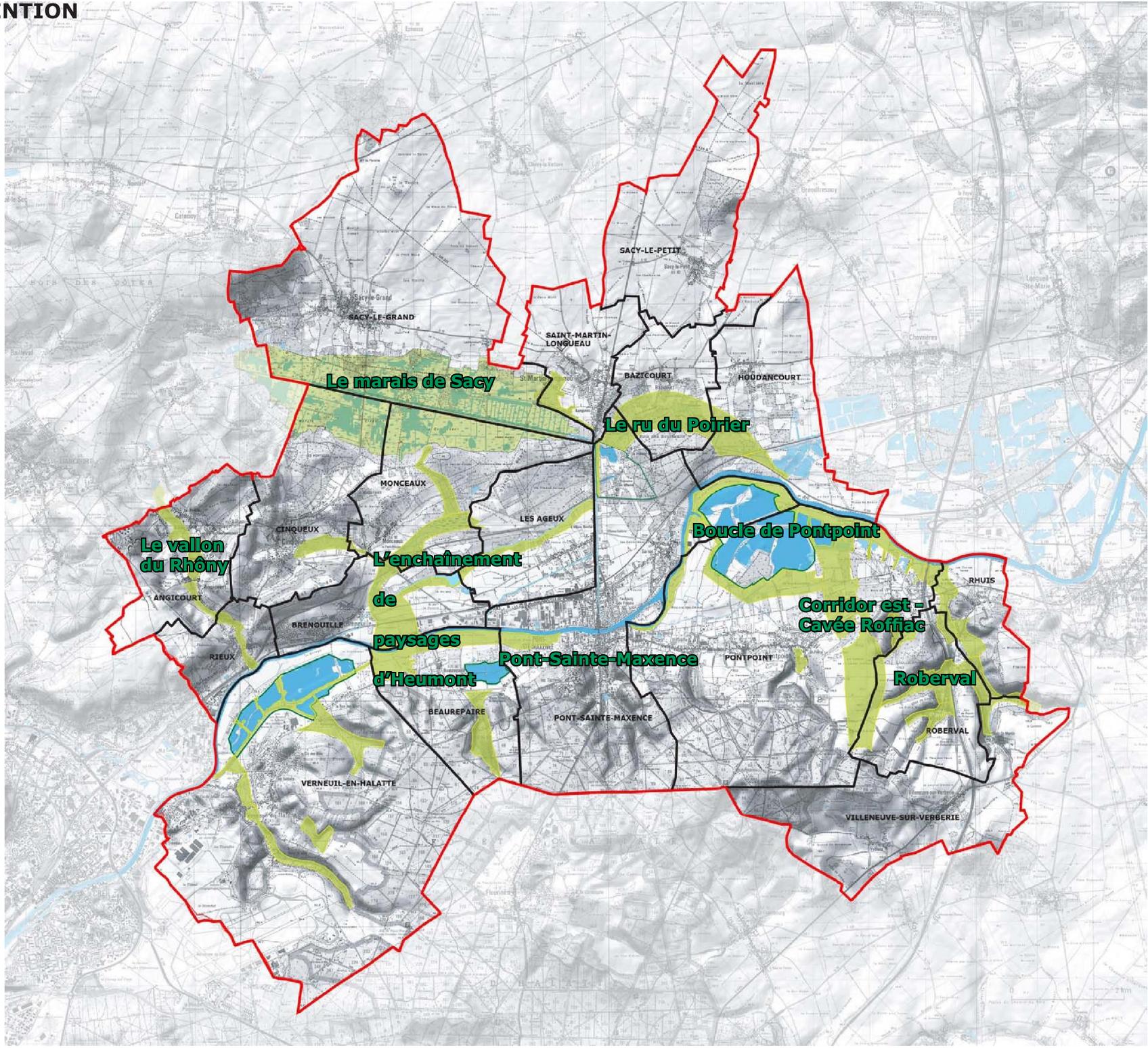
Michel COLLIN
Mandataire de l'équipe
Paysagiste D.P.L.G. urbaniste

Michèle ELSAIR
Paysagiste, urbaniste
Architecte D.P.L.G. ,

Pascal CHEVALLIER
Vue D'Ici
Géographe, Cartographe

novembre 2007

LES SECTEURS D'INTERVENTION



Limite CCPOH



Enchaînement de paysages



Limites communales



PLANS D' ACTIONS SITE PAR SITE

I ROBERVAL

- p.6 Le vallon de Roberval
- p.10 Le jardin de Roberval

II CORRIDOR EST - CAVÉE ROFFIAC

- p.16 L'enchaînement de paysages de Roffiac
- p.18 Des actions portées par le maillage des chemins
- p.19 Des actions portées par des motifs précieux
- p.20 La promenade du belvédère
- p.24 La chambre des Ziards
- p.28 La chambre des Ouches
- p.31 La promenade des digues

III BOUCLE DE PONTPOINT

- p.34 Actions
- p.36 Allée Royale
- p.37 Une vocation naturelle
- p.38 Les chemins de l'eau, de l'urbain à l'agriculture
- p.39 Une vocation touristique et de loisirs

IV LE RU DU POIRIER

- p.42 Ouvertures
- p.43 Un chemin d'exploitation panoramique
- p.44 Séquence du mail
- p.45 Séquence champêtre
- p.46 Cheminements en lisière
- p.47 Récapitulatif des actions concernant les boisements

ACTIONS THEMATIQUES

IX LES POINTS DE VUE ET PERSPECTIVES

- p.92 Localisation
- p.93 La montagne de Berthaut
- p.94 Plaisance
- p.95 Montagne de Moymont
- p.96 Carrière de Verneuil
- p.97 Château de Verneuil
- p.100 Mont Calipet
- p.101 Les hauts de Pont-Sainte-Maxence
- p.102 Coteau de Pontpoint
- p.103 Belvédère de Roffiac
- p.104 Rhuis
- p.105 Eglise de Brenouille
- p.106 Bois de Montbuisson
- p.107 Les hauts de Villeneuve

V PONT-SAINTE-MAXENCE

- p.50 Accroches paysagères
- p.52 L'église
- p.54 La place du marché
- p.56 Abbaye Royale Du Moncel
- p.58 Berges centrales
- p.62 Berge est
- p.64 Berge ouest

VI L'ENCHAÎNEMENT DE PAYSAGES D'HEUMONT

- p.68 Actions
- p.70 Patrimoine
- p.72 Rive gauche
- p.75 Rive droite

VII LE MARAIS DE SACY

- p.81

VIII LE VALLON DU RHONY

- p.84 Actions
- p.86 Dégagements lumineux de l'agriculture
- p.87 Du fond de vallon au coteau Villemin
- p.88 Cheminements du vallon

X LES FRANCHISSEMENTS

- p.110 Localisation
- p.111 Les franchissements SNCF existants
- p.112 Les franchissements SNCF à créer
- p.114 Les franchissements RD200 existants
- p.115 Les franchissements RD200 à créer
- p.117 Les franchissements RD 120 à aménager

XI L'AGRICULTURE

- p.120

Troisième phase : UN PROGRAMME D' ACTIONS

INTRODUCTION

Le programme d'actions présenté en phase 3 vient conclure le plan de paysage.

Les réflexions, et bien davantage les échanges avec les acteurs du développement territorial, ont précisé la pertinence d'une approche par sites permettant l'efficacité de l'action et de la mobilisation des forces.

La cohérence globale de l'action à conduire a été énoncée lors de la phase précédente, elle insiste sur la construction d'une trame majeure, charpente de l'action, fondée sur de vastes enchaînements unissant les richesses dans une vaste mise en résonnance mutuelle.

Dans ce document, les actions à mener sont développées et illustrées site par site, permettant de ne pas perdre la force des synergies à organiser, soit une forme délibérée de «plans» d'action cartographiées comme des projets de jardins.

Trois conditions fortes de valorisation des paysages T sont abordées sous forme thématique : les points de vue et perspectives (le regard), les franchissements (conditions de l'accessibilité et des enchaînements), l'agriculture (pour un paysage vivant et lumineux).

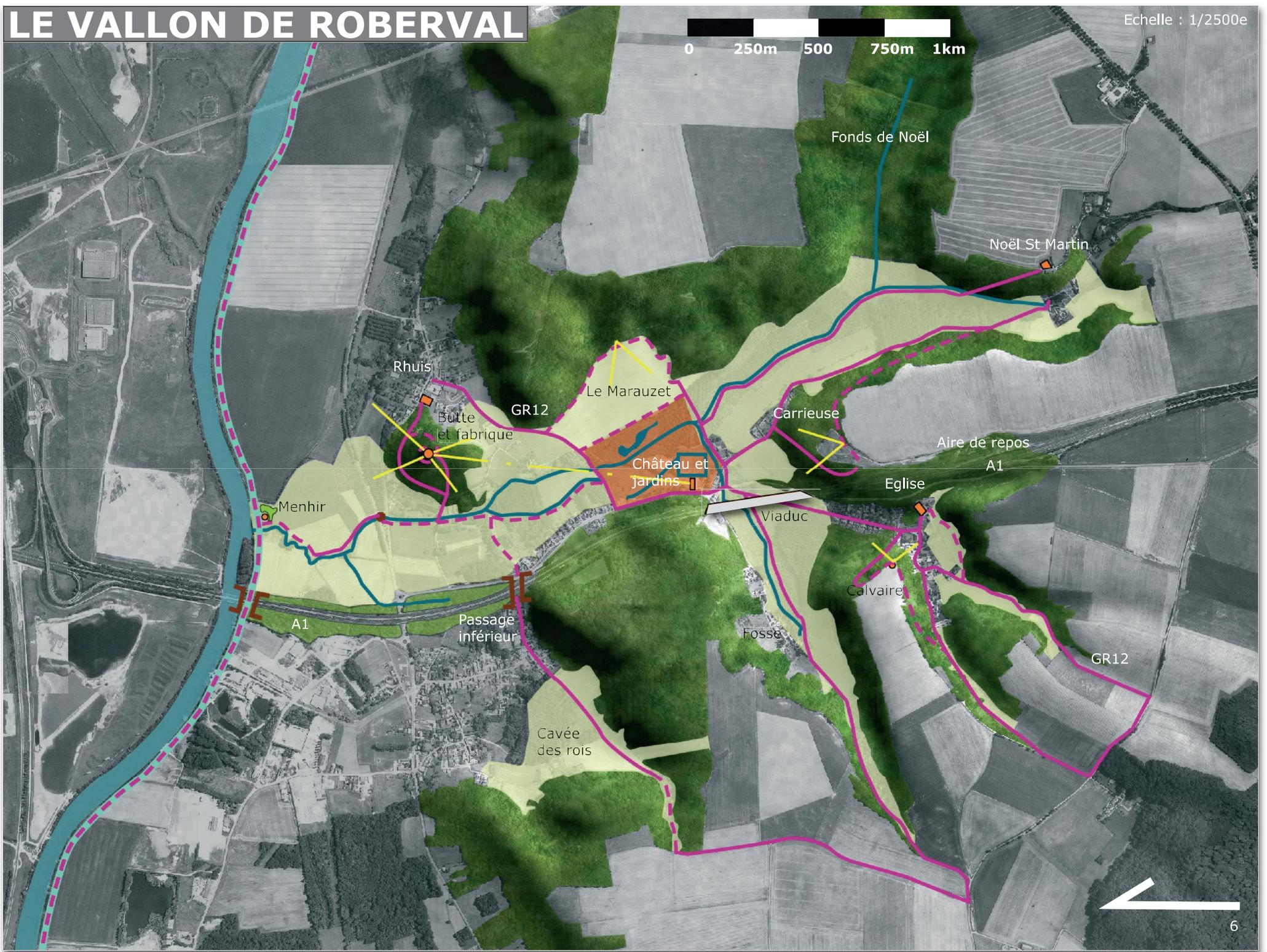
L'équipe maître d'oeuvre rappelle que ce fascicule n'a que peu de valeur à lui seul, et qu'il est nécessairement associé aux éléments de diagnostic et aux orientations territoriales qui le précèdent.

LE VALLON DE ROBERVAL

LE VALLON DE ROBERVAL

Echelle : 1/2500e

0 250m 500 750m 1km



ACTIONS PROPOSÉES : VALLON DE ROBERVAL

LÉGENDE

	chemins existants à créer
	Trans'Oise (projet) chemins à couper à la circulation
	franchissements à qualifier ou à créer
	voies existantes à créer
	digues
	axes de perspectives à créer
	points de vue
	alignements d'arbres à créer
	vergers à entretenir ou à créer
	éléments patrimoniaux à valoriser
	secteurs patrimoniaux à valoriser
	limite de l'extension urbaine à respecter
	limites urbaines à fixer (PLU) et à traiter
	traitement des limites en vergers
	urbanisation
	hydrographie
	zones humides rechercher la non fermeture des milieux
	ouvertures liées à l'agriculture à gérer ou à créer
	ouvertures liées aux prairies à gérer ou à créer
	boisements

La structure paysagère du vallon repose sur un enchaînement majeur : forêt / reliefs / cultures / cours d'eau

Cette structure forme en outre le site d'accueil du château et de ses jardins.

L'autoroute A1 intervient dans cette structure sous forme d'un viaduc et de plates-formes à flanc de coteau.

Actions relatives à l'autoroute :

- renforcer les épisodes de coteaux boisés
- dégager visuellement le viaduc

accompagner le remblais de l'A1 dans la vallée de l'Oise pour rendre lisible la séquence du fond de vallée (avec des saules par exemple) contrastant avec les boisements des coteaux.

Effets de lumière du paysage

L'agriculture, et notamment le bocage, doivent permettre de révéler le site en dégagant la lumière du fond de vallée. La couverture boisée ménage une ouverture à la naissance des vallons et procure une articulation lumineuse aux plateaux agricoles.

Une richesses paysagère historique

En atteste le plan de la Capitainerie, traduisant une mosaïque d'enclos et de vergers présents dans le vallon.

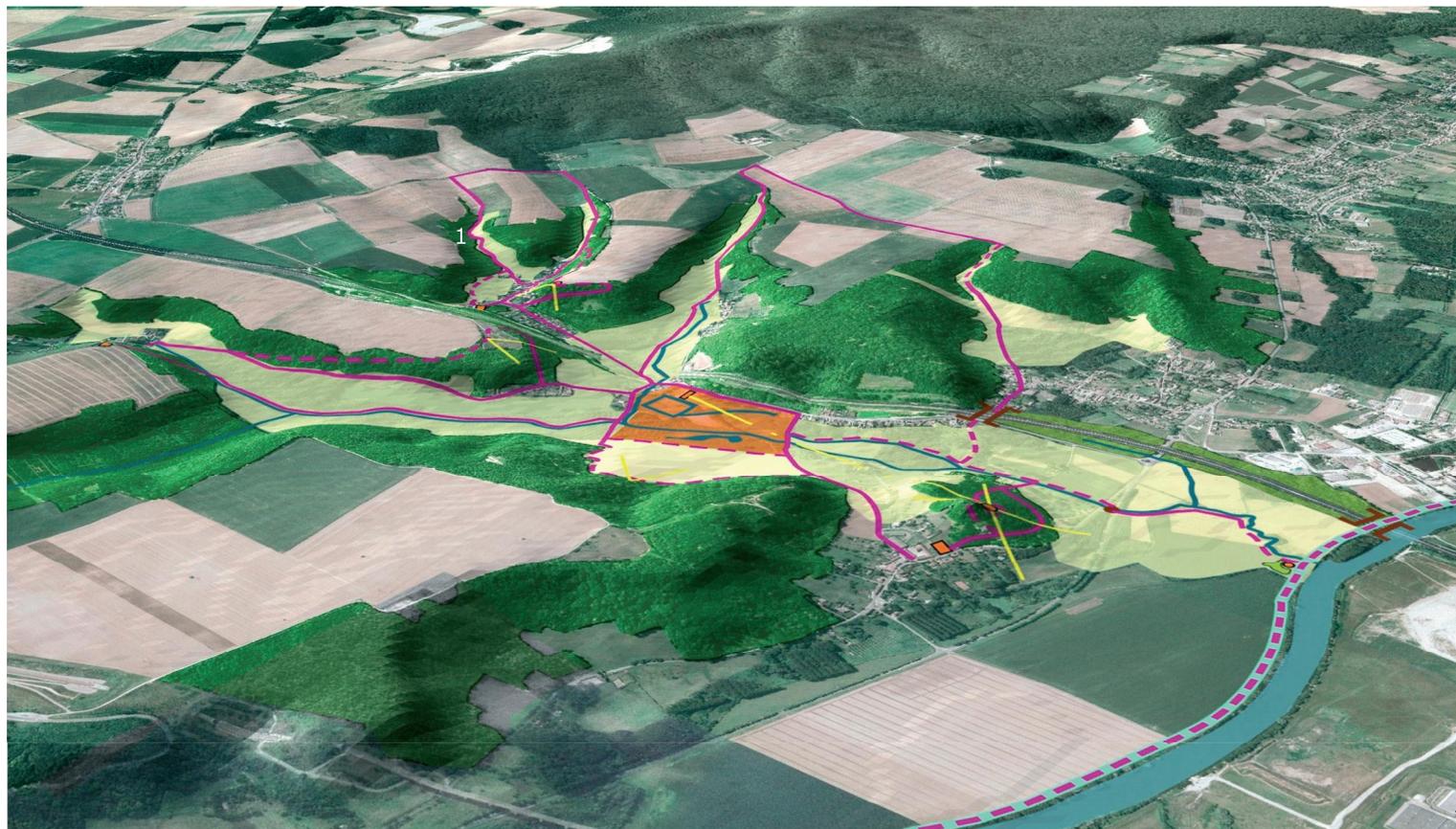
Il serait intéressant de retrouver une diversité d'occupation du sol sur les coteaux (zones les plus en vues) mais aussi dans les fonds (aujourd'hui encombrés par les peupleraies), sous forme de «bocage de fond de vallée».

Chemins et belvédères

Il existe déjà un réseau de chemins très important dans ce vallon (et notamment avec le passage du GR12). Cependant des liaisons restent à compléter :

- le long des cours du vallon :
 - > à l'Est du domaine
 - > en aval du domaine
- dans les vallons adjacents :
 - > vallon de Fosse
 - > articulation de la Cavée des Rois / restauration du passage sous A1
- donner accès et dégager des belvédères :
 - > à révéler :
 - le belvédère existant du calvaire de Roberval (Côte de la Glagne) à l'Est du château, sur le chemin de lisière au dessus du Marauzet
 - > à retrouver :
 - depuis la fabrique sur la butte de Rhuis
 - > à créer :
 - au sud du hameau de Carriuse
 - au nord de l'aire de repos Roberval-Est

Visualisation du schéma d'actions paysagères : un axe lumineux et dégagé en fond de vallée révèle un site d'exception, et l'articule au plateau. Le paysage du vallon est magnifié par les oeuvres et ouvrages d'art qui le ponctuent : le château et ses jardins, la fabrique belvédère, et le viaduc.



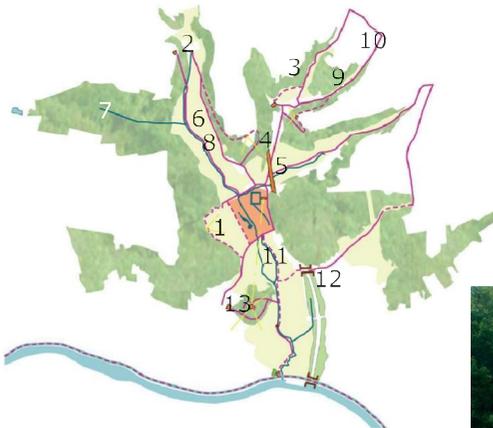
Naissance du vallon depuis le GR12, lieu dit du Croquet : les pâtures de chevaux permettent de maintenir l'ouverture du vallon vers la lumière du plateau agricole.

VALLON DE ROBERVAL

Illustrations

Vue d'ensemble : depuis la lisière du «Marauzet», le creux du vallon apparaît ourlé de bois, dominé à l'horizon par la masse de la forêt d'Halatte. Dans le creux, le château et le viaduc surnagent dans un bain de végétation.

Le champs cultivé au premier plan permet de jouer, depuis le coteau, de ce dégagement et de la scène entière.



Au sud de Noël Saint Martin, encadrée par les lisières, une prairie s'élanche sur le coteau vers le ciel du plateau : une interruption du boisement permet une fenêtre à l'horizon.

Au-dessus, en référence, la lisière dansante de la forêt d'Halatte sur le plateau, juste au-dessus.

Vallon des Binardes, l'ouverture du fond de vallon offre une perception du relief et de son mouvement

Vers l'aval, le même dégagement met en scène le village et le viaduc au creux du vallon.

Le vallon de Fosse accueille la mairie de Roberval. La récente plantation de peupliers ne permettra pas à la lumière et au dégagement de passer sous le viaduc, ce qui pourrait pourtant révéler tant l'espace de la vallée que l'ouvrage lui-même.



Le fond de Noël est entièrement recouvert de boisements et de friches. Borné en amont par l'autoroute, à l'écart des promenades, il abrite une grande quantité d'animaux sauvages, et est pratiqué par les chasseurs.

Dans le fond du vallon, la prairie, la friche, et les peupliers se partagent l'espace. Les conditions d'exploitation et les marchés favorisent aujourd'hui les peupliers. A droite de la photo, cependant, les animaux sauvages, en broutant les jeunes plantations, maintiennent une ouverture dans le fond du vallon.

Les alternances de hauteurs, d'ombres et de lumières, animent le paysage du vallon et lui donnent son intérêt pour la promenade.



Dans le vallon de fond Maillet, l'étroitesse du relief renforce la lumière du fond dégagé, où subsistent quelques traces d'anciens vergers.



Une pâture annonce la naissance du vallon sur le plateau, occasion d'un subtil jeu des reliefs, souligné par les masses boisées... qui ne laissent pas suffisamment apparaître le mouvement du vallon en aval.



Dans la partie aval, plus évasée, les peupleraies ont tendance à venir obturer les vues et concurrencer, par la hauteur de leurs masses, les reliefs des coteaux.



Certaines peupleraies imposent de brutales interruptions dans le fond de la vallée...



ouvrir des perspectives

Photomontage à la manière de «Repton» : un passage lumineux dans l'axe de la vallée libère la vue vers les lointains, et donne à la lumière des prairies le cadre très théâtral formé par les coteaux du vallon lui-même, ici dans l'axe de la butte de Rhuis.

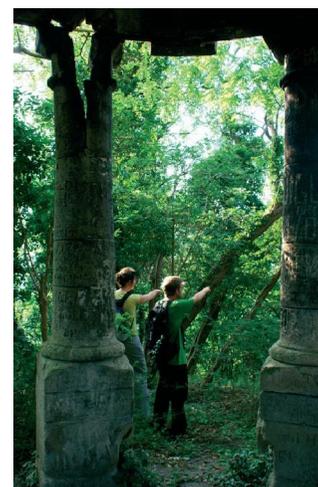
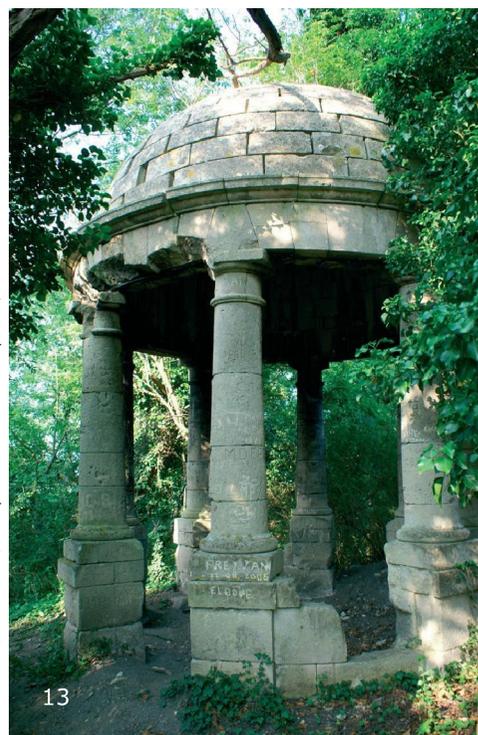


mettre en place des parcours

Un passage existe sous l'autoroute A1, entre Moru et la vallée. Il n'est pas éclairé, la végétation assombrit et rétrécit plus encore ses accès : conifères du côté de Moru, sombre peupleraie du côté de la vallée.

Le passage offre pourtant une opportunité de restaurer le lien de la cavée des rois avec le vallon tout entier.

Une intervention simple consisterait à remettre de la lumière dans le passage.



Un petit temple marque le sommet de la butte de Rhuis, sur le modèle du «temple de la Sybille» que l'on trouve aux Buttes-Chaumont à Paris. Destiné à marquer un point de vue éminent, il est actuellement envahi par la végétation, qui l'étouffe et bouche les vues. Une action de mise en lumière rouvrirait des vues, et instaurerait le belvédère dans la mise en scène du paysage (voir parc du château).



valoriser le patrimoine en lien fort avec le paysage

JARDINS DE ROBERVAL
illustrations

Le jardin anglais

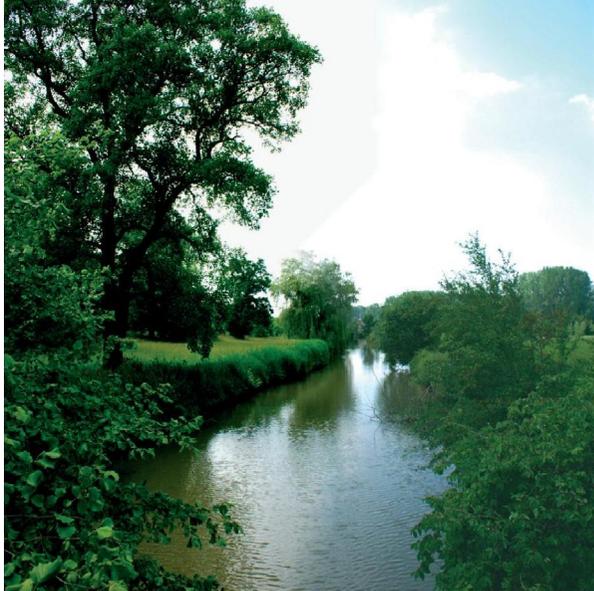
Le parc du château est composé de deux jardins emboîtés l'un dans l'autre (jardin anglais autour du jardin des douves), eux-mêmes inscrits dans le site de vallon avec lequel ils composent de nombreux motifs.



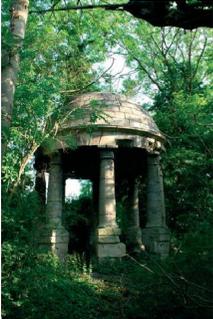
Dans l'axe de la façade nord du château, s'étend une vaste perspective paysagère, qui épouse la direction du vallon. Encadrée par les arbres du parc «anglais», elle prend comme point d'appel la butte de Rhuis, sur laquelle, sous les arbres, se trouve encore le petit temple de la Sybille...



La mise en valeur d'une telle perspective repose sur le maintien du dégagement central, dans lequel passe un bras du ruisseau, et qui valorise tant la profondeur de champs que les arbres qui l'encadrent. La mise à jour du temple permettrait de restaurer cette «capture» du paysage lointain par le jardin, et motiverait la poursuite d'une promenade vers la butte et le point de vue promis par la fabrique.



La partie «anglaise» du jardin met en scène le ruisseau, cadré par les arbres, dans un profil très naturel.



Images de référence : dans le célèbre «jardin anglais» de Rambouillet, la rivière n'est pas plus monumentale, et fait l'objet de sobres mises en scène fondées sur la lumière d'un fond de vallon recouvert de prairies, cadré de coteaux boisés et ponctué d'arbres isolés.

Au bord du ruisseau, le parc a laissé se développer un monumental Thuja gigantea, dont la silhouette surprend l'oeil et crée un paysage singulier.



L'intérieur de l'arbre révèle lui-même un univers étonnant.

Le jardin dans la douve

Le château domine, de la hauteur d'une terrasse, un surprenant jardin. Situé dans le fond du vallon, il est entièrement ceinturé d'une douve, puis d'un mur d'enceinte, et accueille un parterre régulier où se côtoient arbres fruitiers et planches potagères bordées de buis.
A la double enceinte des douves et du mur, s'ajoute celle des horizons du vallon, unissant fortement le jardin à son site.



Le donjon, flanqué d'un somptueux cèdre, articule la cour du château avec l'accès au jardin en contre-bas.



Un seul franchissement de la douve permet d'accéder au cœur du jardin, renforçant ainsi son caractère d'île, de lieu précieux auquel on n'accède pas fortuitement.
En arrière plan, le coteau du vallon constitue une dernière limite, elle-même soulignée par la lisière, forte découpe lumineuse sur le fond sombre du coteau boisé.



Dans l'axe de la façade Est du château, le mur est percé d'une «grille d'aspect» donnant sur le versant du vallon.



Cette vue coïncide avec une curiosité du château, une fenêtre camouflée derrière un miroir.

Aujourd'hui, la végétation est venue reformer un mur derrière la grille.

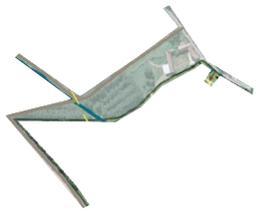
En restaurant une ouverture, il serait possible de retrouver le lien fort entre le jardin et le vallon qui l'environne.

Un dispositif très original unit encore davantage le château à son environnement de jardins et de paysage.
Dans le salon Est, le trumeau de la cheminée est recouvert d'un miroir...
Le dispositif, apparemment fixe, peut en réalité coulisser, et révèle alors une vue sur les jardins et le coteau.

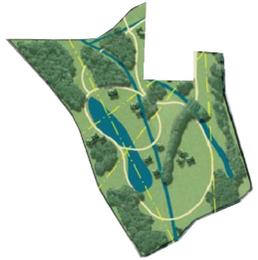


LE JARDIN DE ROBERVAL

Schéma de reconstitution du jardin, suggestion pour un projet à préciser...



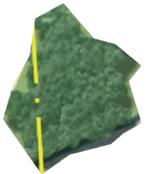
les cheminements se rejoignant :
- pour accéder au jardin
- pour le longer et continuer dans le vallon



LE JARDIN ANGLAIS



prairies



coteaux boisés



arbres isolés



mise en scène de l'eau dans des ambiances très « naturelles » (réouverture du plan d'eau)



le jardin dans un système de gestion des eaux du vallon, à la convergence de 2 ruisseaux

accès unique pour le public par le nord



réserver un accès privé aux occupants du château



Organiser des perspectives depuis le corps de bâtiment principal



LE JARDIN DANS LA DOUVE



conservation de l'allée de tilleuls et d'arbres remarquables



conservation des très beaux sujets situés le long du mur de clôture Est du jardin

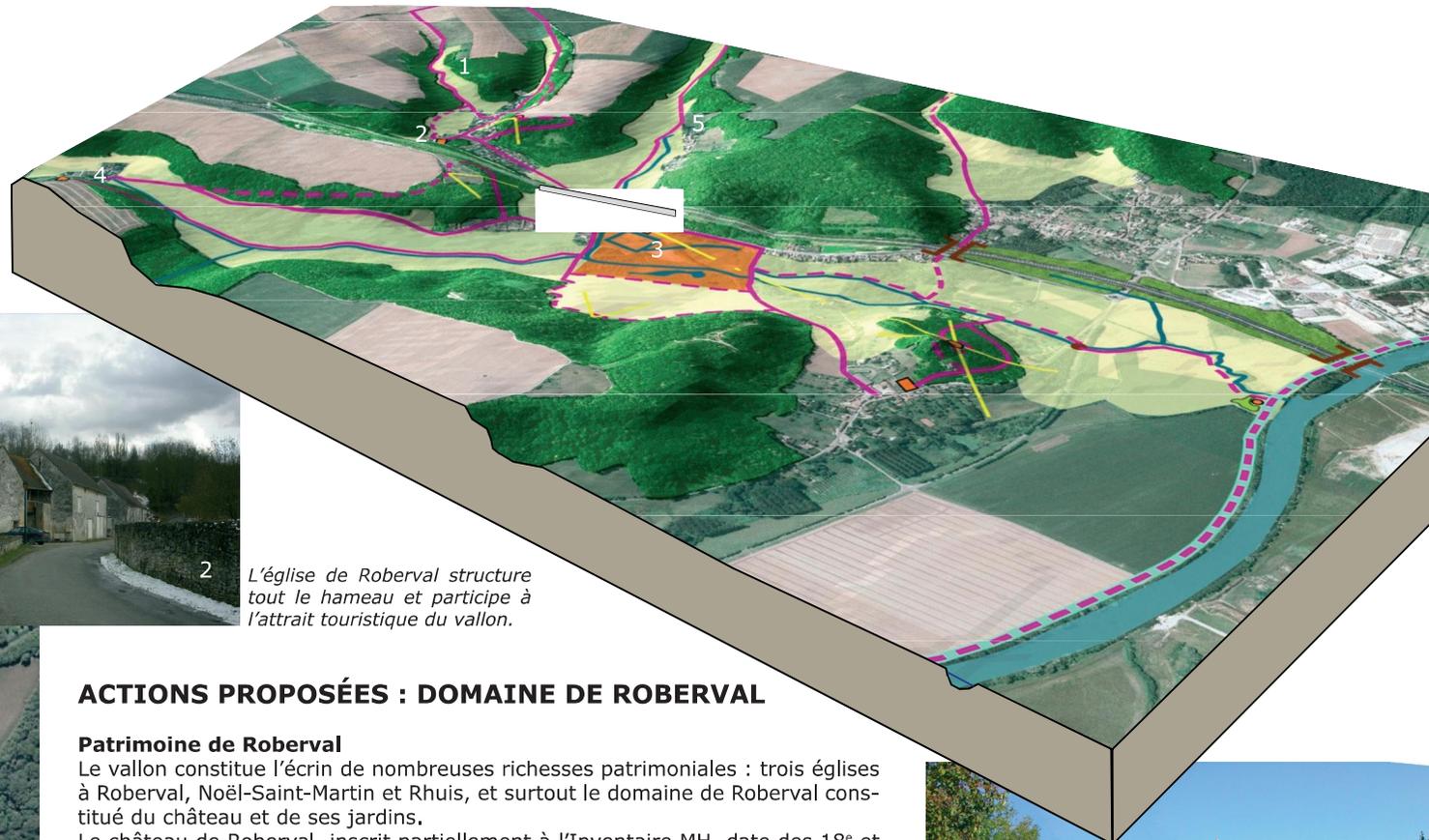




1 Le hameau de l'église perçu depuis le GR12.



2 L'église de Roberval structure tout le hameau et participe à l'attrait touristique du vallon.



ACTIONS PROPOSÉES : DOMAINE DE ROBERVAL

Patrimoine de Roberval

Le vallon constitue l'écrin de nombreuses richesses patrimoniales : trois églises à Roberval, Noël-Saint-Martin et Rhuis, et surtout le domaine de Roberval constitué du château et de ses jardins.

Le château de Roberval, inscrit partiellement à l'Inventaire MH, date des 18^e et 19^e siècles. Il peut former un atout touristique réel, (offrant une image très lisible depuis le viaduc de l'autoroute, juste avant la sortie),

L'action à conduire (restauration, mise en valeur et jardinage) peut s'appuyer sur les dispositions très positives du propriétaire, Mr de Roberval, vis à vis d'un accès public aux jardins.

Domaine de Roberval : les jardins du châteaux

Les jardins s'inscrivent exactement dans le fond du vallon, le château venant s'implanter sur une légère terrasse.

Plusieurs jardins «s'embroient» grâce aux motifs d'eau très présents des canaux, de la rivière et des zones humides :

- le jardin ordonnancé (jardin dans la douve) est composé de parterres maîtrisés délimités par les canaux, proches du château
- le jardin anglais correspond à une composition pittoresque autour des motifs «naturels» de l'eau. Le jardin capte et fait résonner les tensions paysagères provenant du vallon.

> les axes de perspectives sont à recomposer dans le sens du vallon, vers des cadrages naturels

> composer le parc avec ouvertures, arbres, plans d'eau, les perspectives paysagères constituant des métaphores de la vallée.

L'ensemble doit traduire des parcours souples, des positions par rapport aux plans d'eau, des visions des berges, des bouquets d'arbres isolés, des masses d'arbres ...

Quelques vues depuis l'extérieur seraient à organiser afin que les promeneurs puissent identifier la présence des jardins. De plus, cette mise en scène paysagère pourrait être perceptible depuis le viaduc de l'autoroute.



3 Etat existant du domaine de Roberval, la composition du parc anglais et son plan d'eau est moins lisible, en partie absorbée par les peupleraies



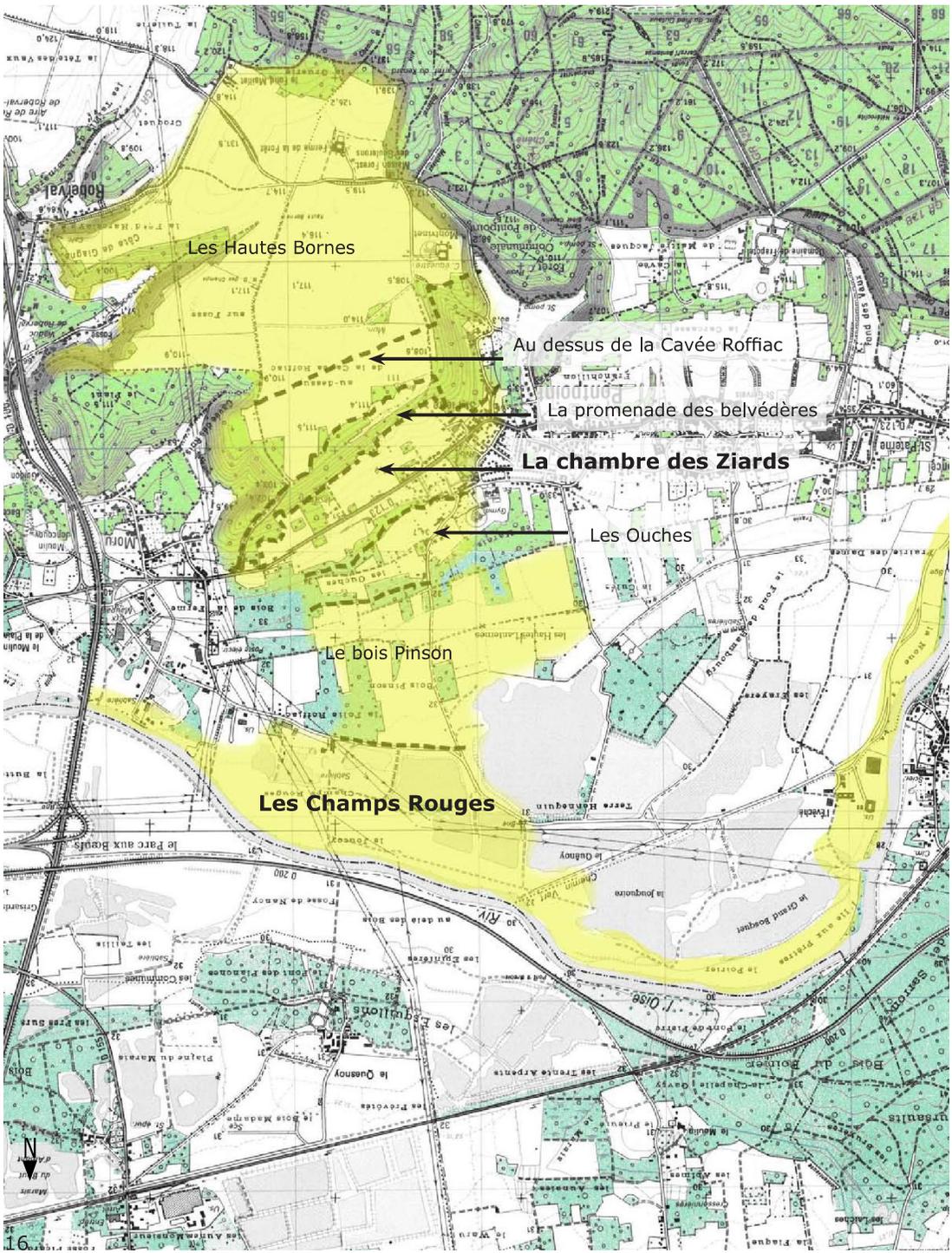
4 Eglise de Noël-Saint-Martin



5 propriété privée à Fosse

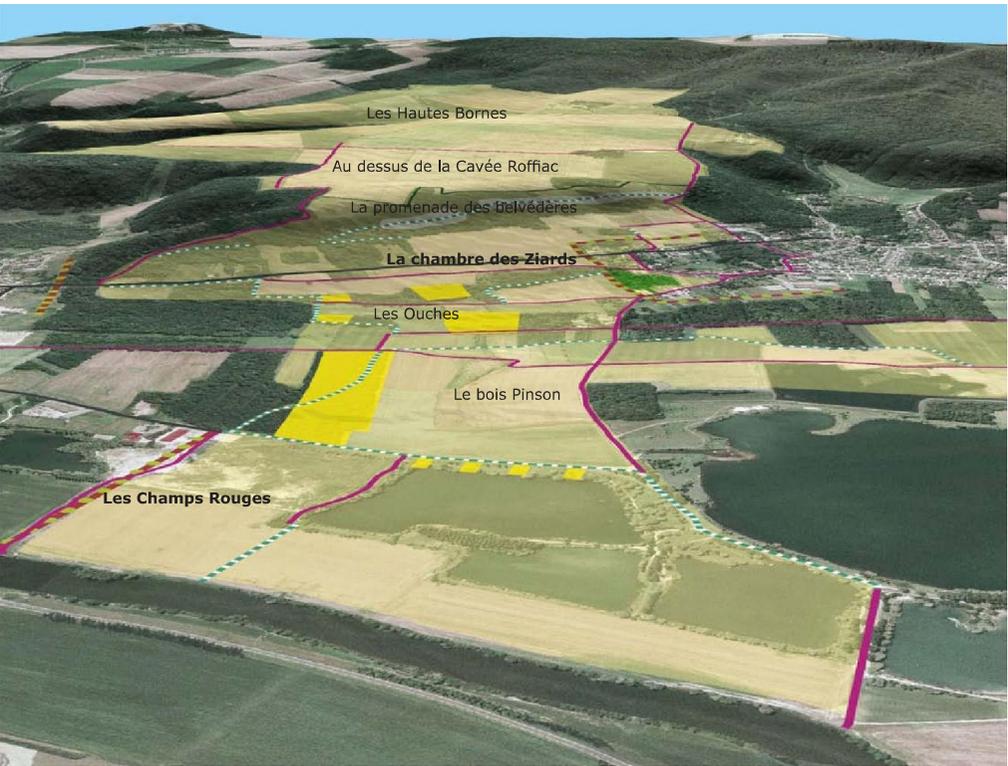
CORRIDOR EST - CAVEE ROFFIAC

L'ENCHAÎNEMENT DE PAYSAGES DE ROFFIAC



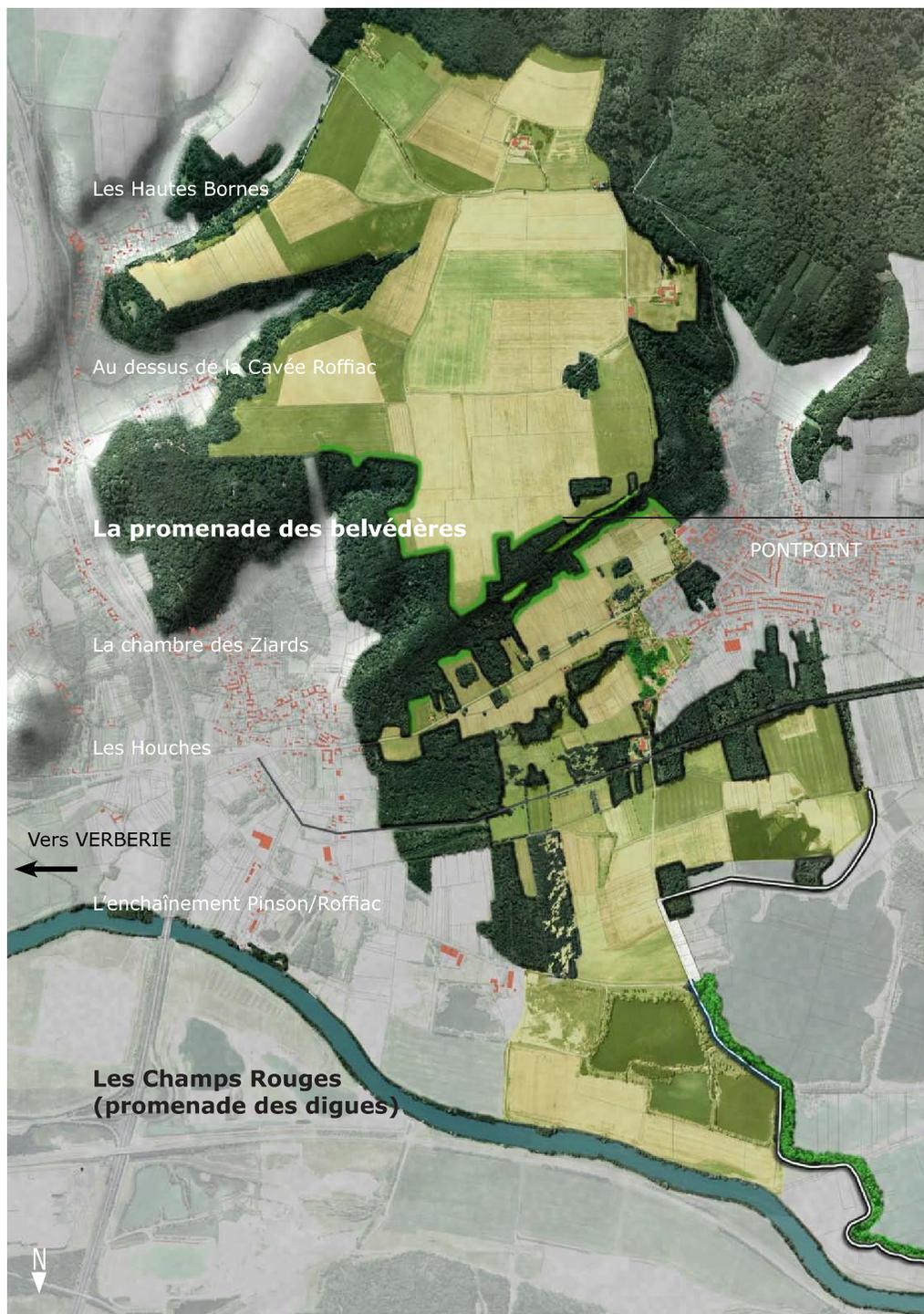
Cet enchaînement de séquences de paysages remarquables et présentant une grande diversité est une continuité paysagère du plateau Valois au lit de l'Oise. La qualité des visuelles au lointain nous permet d'apprécier le rapport du massif à la rivière et la place inestimable des espaces naturels et cultivés de la CCPOH .

La séquence des champs rouges, qui est actuellement un paysage «aux confins», peu praticable constitue une accroche de cette continuité paysagère à la rivière, rivière fondatrice de l'assise géographique et paysagère.



L'enchaînement de paysages de Roffiac, des coteaux d'Halatte à l'Oise

-  Eclaircissement du boisement
-  Densification du boisement
-  Arrêt d'urbanisation
-  Enchaînement de paysages
-  Chemin à créer



Objectifs

- Conforter et rendre sensible une continuité du paysage du Valois à l'Oise
- Conforter la structure du paysage en préservant les qualités et identités de chacune des séquences de paysage :
 - le vaste espace cultivé dans les plis des contreforts Ouest du massif d'Halatte, espace vallonné et serti par les lisières remarquables du massif forestier et boisement émergeant des creux de vallons de Roberval.
Les deux anses paysagères des Hautes Bornes et dessus de la Cavée Roffiac, découpées dans les contreforts du massif sont des motifs particulièrement valables.
 - Le boisement épousant la crête de coteau, occupe une situation de promontoire à la charnière entre deux paysages.
Les deux séquences des Ziards et des Houches sont perceptibles telles des chambres de verdure, paysages clos ourlés de bois et ponctués de remises boisées.
 - Au droit du bois Pinson, on est à la croisée de deux visuelles paysagères au lointain, l'une qui cadre la silhouette du massif d'Halatte et l'autre qui conduit le regard jusqu'à l'Abbaye du Moncel sur les étendues cultivées de la boucle de Pontpoint.
 - Les Champs Rouges, terres ingrates et peu praticables, proposent un paysage de berges très étendu entre étangs et rivière, le regard attiré par la « magie » de l'eau vive et argentée du cours de l'Oise, motif paysager central. Ce paysage humide à grand potentiel environnemental est surtout au cœur d'une des identités paysagère du territoire, entité de la boucle fluviale.
- Les espaces à potentialités paysagères et environnementales remarquables des étangs de Pontpoint font naturellement partie intégrante de cet enchaînement paysager entre Halatte et l'Oise.



La requalification des Champs Rouges est autant essentielle du point de vue des liaisons écologiques, que du point de vue des continuités paysagères.

Il est opportun d'utiliser les levées constituées par les digues d'écrêtage des crues pour organiser une promenade de la ville à la rivière et important de connecter cette continuité de paysages à l'ensemble des cheminements et circulations douces des berges entre Verberie et Pont-Sainte-Maxence, et à l'échelle du grand paysage de Compiègne à Chantilly.

Un des enjeux paysagers est l'inscription dans le paysage des espaces naturels sensibles à contrario d'orientations paysagères qui les comprendraient comme des « zones protégées » et séparées de l'ensemble. Le corridor de liaisons écologiques et cette continuité de paysage se confondent.

La force et la beauté du paysage résident dans la continuité des enchaînements.

DES ACTIONS PORTÉES PAR LE MAILLAGE DES CHEMINS

Mise en place de couloirs visuels «portes paysagères»

Eclaircissement du bois Folie Roffiac

Découpe de la lisière de peuplier



Le maillage de circulations douces
 - Reprend pour parti le réseau des chemins d'exploitation dans la continuité de la trame urbaine
 - Surligne la structure du paysage et rend accessible des pans entiers de paysages méconnus (bord de coteau, lisière, structure de l'eau)
 - Constitue un outil de mise en lumière et de préservation : paysage regardé = paysage respecté.

Ce morceau de paysage est pleinement circulé.
 La mise en continuité des paysages initiée par le maillage des chemins est aussi renforcée par des actions d'éclaircissement (voire densification du boisement en limite de continuité paysagère) qui permettent une lecture de l'enchaînement entre massif et rivière :
 - Diversité des espaces traversés :
 Clairière / chambre de verdure / promenade de bord de coteau / Couloirs visuels

Actions :

Portes paysagères / découpe lisière / éclaircissement boisement / préservation des sujets remarquables.

Le réseau existant est donc complété, développant des logiques de circulations et découvertes en cohérence avec les aménagements futurs, urbains ou paysagers.

Cheminement sur digue, promenade autour des étangs

Renforcement ponctuel de la lisière de saules des étangs

	Boisement densifié		Esplanade, continuité d'espaces publics
	Boisement éclairci		Chemin à créer
	Boisement abattu		Chemin de lisière à créer (bande des 10 m)
	Chemin existant		Digue

DES ACTIONS PORTÉES PAR DES MOTIFS PRÉCIEUX, LA POSITION DE REBORD DE PLATEAU, ET LA LEVÉE DES DIGUES DES ÉTANGS DE PONTPOINT



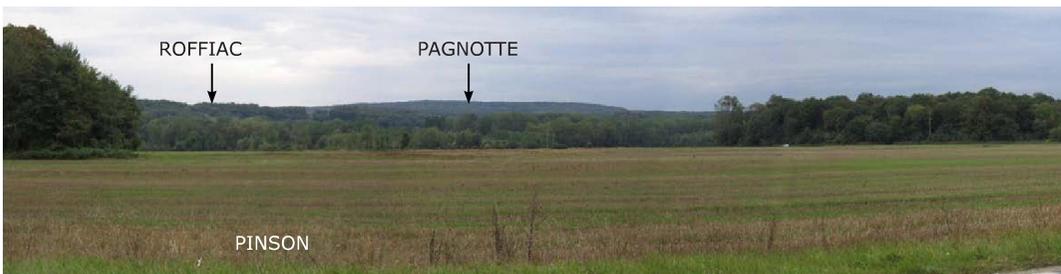
Le plateau agricole des Haute Bornes, un espace ouvert entre Valois et Oise

La promenade des belvédères et la promenade des digues proposent une mise en évidence du paysage et permettent une relation d'usage entre Pontpoint et son paysage de proximité urbaine.



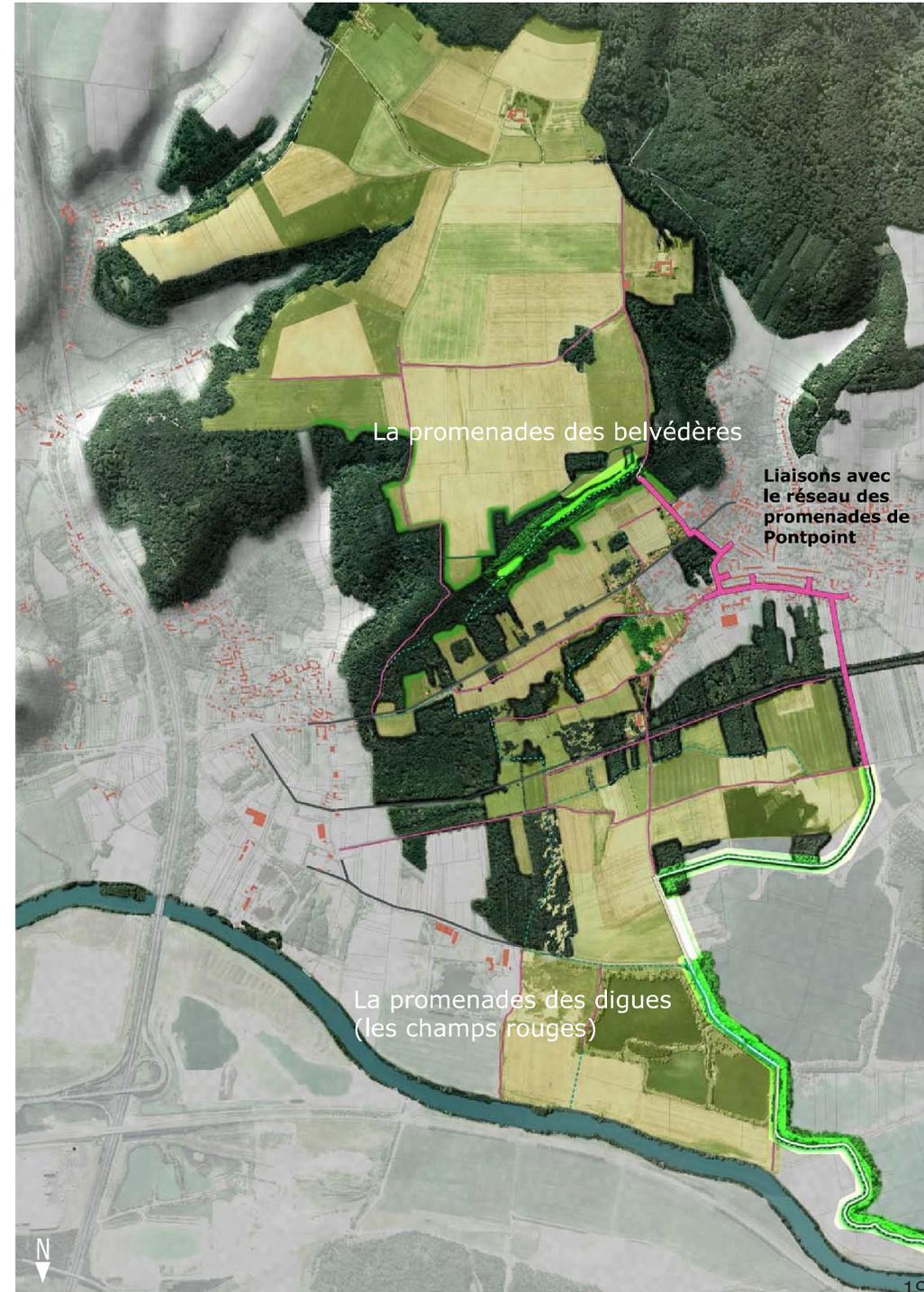
La promenade des belvédères un espace charnière à la lisière du plateau des Hautes Bornes et du coteau de l'Oise, au dessus de la promenade des belvédères un espace charnière

La promenade des belvédères, à la charnière du plateau Valois et du lit de l'Oise, épousant le rebord du coteau d'Halatte permet des visuelles au lointain sur tout le territoire. Cette promenade est directement en relation avec l'emprise urbaine et est une opportunité de promenade de proximité pour les habitants de Pontpoint, profitant ainsi d'un patrimoine à portée de main.



Vue vers le Mont Pagnotte depuis les étangs de Pontpoint

La promenade des digues, de la plaine à la rivière, répond à une attente des habitants : pouvoir profiter du pourtour des étangs sur leur territoire communal.



LA PROMENADE DES BELVÈDÈRES



Située dans une frange boisée en rebord de coteau, elle représente un cheminement en balcon qui surplombe au nord, tant le relief de la plaine que l'Oise.

Dans le couvert boisé se dessine actuellement une clairière qui s'appuie sur la courbe de niveau de rebord de coteau. Elle représente une esplanade en terrasse qu'il convient juste de défricher pour en conforter une ambiance particulièrement remarquable de chambre de verdure.

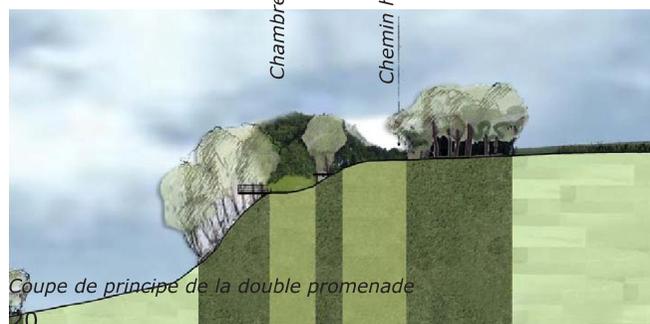
Le cheminement haut propose des visions lointaines et dégagées vers le Valois jouant avec l'horizon et le galbe des ouvertures cultivées des contreforts d'Halatte. Cette position tangentielle à la charnière entre deux paysages est particulièrement attachante.

Le cheminement bas, dans le creuset de la clairière est en position de promontoire vers la vallée. Des ouvertures et découps de fenêtres dans la frange boisée seront réservées au droit des points de vue et des visuelles à privilégier.

On peut faire l'hypothèse de l'implantation de mobilier spécifique de type ponton de typologie et échelle variable à mettre en relation avec l'attrait touristique important que peut recouvrir cette promenade panoramique directement en relation avec la forêt domaniale du massif d'Halatte.

Cette promenade est connectée à l'ensemble du maillage de circulations douces.

Elle est l'occasion d'une balade sur un parcours en boucle depuis Pontpoint, traversant une grande variété de paysages et d'horizons à proximité urbaine immédiate.



Coupe de principe de la double promenade



Chemin haut, entre plateau et coteau

MISE EN SCENE DE LA PROMENADE



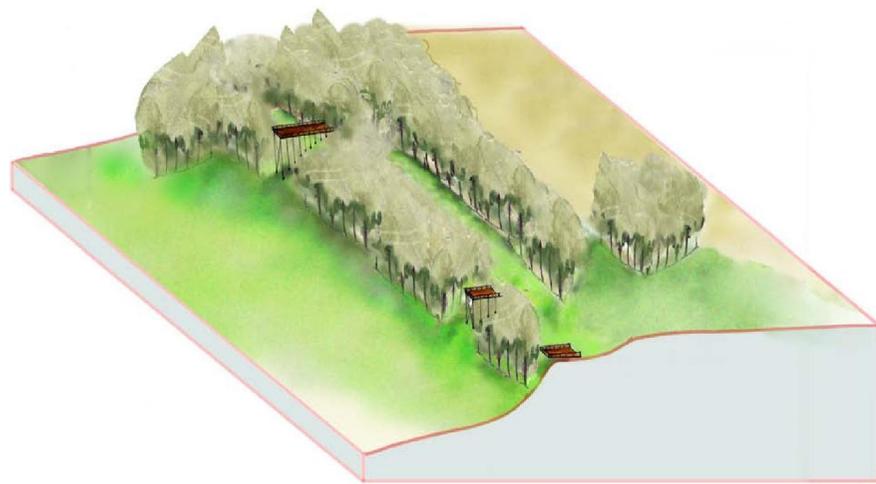
Cheminement bas, état actuel



Cheminement bas, état projeté



Parc de la Feyssine, Villeurbanne, Atelier Ilex



Des pontons intégrés aux lisières forment des promontoires et libèrent des vues vers la plaine

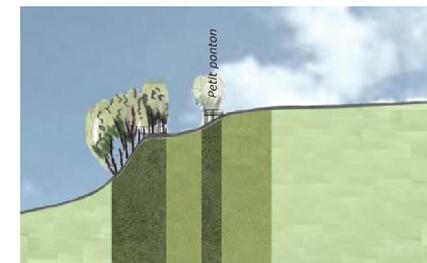


Localisation des pontons dans le paysage

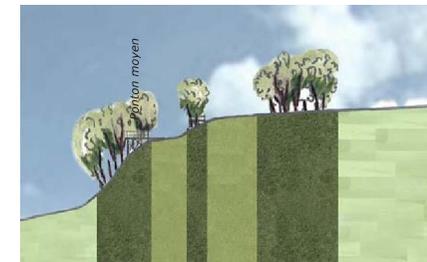
Pontons de typologies et échelles variables



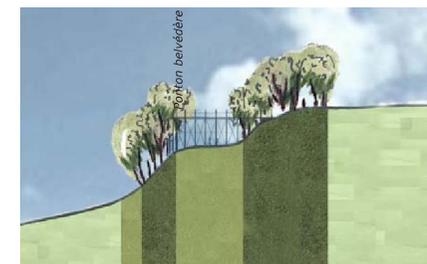
Petit ponton constituant un seuil



Exemple d'ouvrage de ponton en balcon sur le paysage



Exemple d'ouvrage de ponton constituant un belvédère



MISE EN VALEUR DES POINTS DE VUE EXISTANTS, ECLAIRCISSEMENT DE LA LISIERE



2. Etat existant



2. Etat projeté / éclaircissement



3. Etat existant



3. Etat projeté / éclaircissement



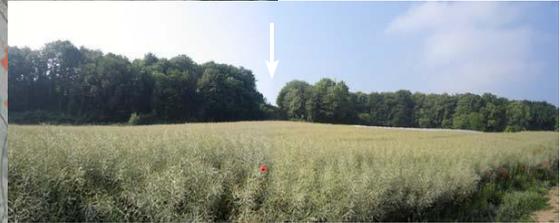
4. Vue lointaine sur l'ensemble de la continuité Roffiac



Percée visuelle n°1 vue depuis la promenade haute



Hypothèse de belvédère



Percée visuelle existante vue depuis le coteau

LA CHAMBRE DES ZIARDS



La RD 123, tronçon de route remarquable s'intègre totalement dans l'ambiance paysagère. Cette unité de paysage se perçoit comme un ensemble particulièrement majestueux, ponctué de coulisses ou remises boisées, et ceinturé autant au nord qu'au sud d'une lisière qui lui confère une certaine plénitude.



Lisière à conserver et gérer comme un élément de paysage remarquable

La lisière ici enveloppe un ensemble de paysages perçu comme une chambre de verdure.

La chambre des Ziards

LA CHAMBRE DES ZIARDS, TRAVAIL DES LISIÈRES



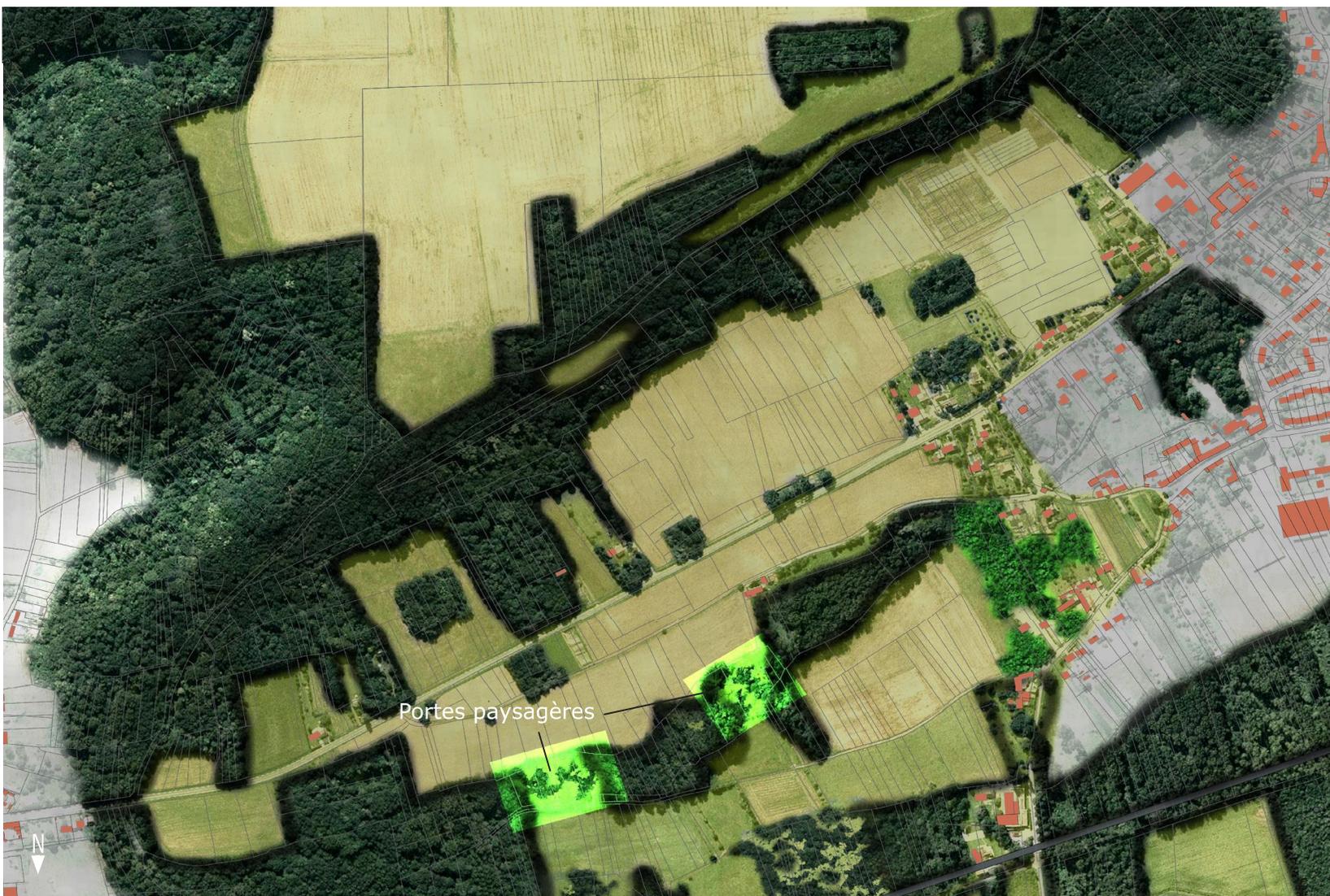
La situation spécifique des lisières peut devenir l'occasion de cheminements panoramiques avec des visuelles vers les étangs, l'église de Pont-Sainte-Maxence, la plaine d'Estrée. La possibilité de cheminement sur une bande de terre non cultivée est physiquement parfaitement identifiable comme presque déjà là.

Cette bande de 10 m de large environ appartient aux surfaces agricoles utiles et correspond à une bande de gel environnemental.

La question du partage des usages, fréquentation et gel environnemental se pose au regard des aides accordées aux exploitants agricoles (voire chapitre XI, L'agriculture). Une affectation mixte permettrait de ne pas aliéner des espaces qui ont un grand intérêt paysager.



LA CHAMBRE DES ZIARDS, LES PORTES PAYSAGERES



La frange boisée en contrebas de la RD123 représente du point de vue du paysage un écran qui masque toute perception des paysages de la plaine de l'Oise.
A l'extrémité nord est de la chambre des Ziards se dessine dans la futaie une éclaircie du boisement,



Etat actuel



Actions : éclaircissement des portes paysagères existantes

LES OUCHES - FOLIE ROFFIAC, DES OUVERTURES EXISTANTES À PRÉSERVER ET À CONFORTER PAR UN ENSEMBLE D'ACTIIONS



Etat actuel



Le ru Traxin



L'Allée Royale et sa lisière parsemée de point de vue sur les étangs de pontpoint

Les Ouches et le Bois Pinson s'inscrivent au cœur de l'enchaînement de paysages Est – Cavée Roffiac, en situation centrale, à l'articulation de grandes ouvertures cultivées.

L'ouverture cultivée des Hautes Lanternes qui offre une perspective jusqu'à l'Abbaye du Moncel, perspective dessinée par, au sud le ru Traxin et, au nord la lisière des étangs.

L'ouverture cultivée des Ouches à la folie Roffiac qui offre à la fois un champ visuel remarquable sur le massif d'Halatte et une perspective vers l'Oise.

La présence de l'eau est masquée par des strates arborées successives : un rideau de peupliers, les boisements paysagers de bordure d'étang et une futaie de saules, boisement spontané de Champs Rouges.

L'objectif est de surligner les axes visuels et parer aux processus d'enfermement des paysages ouverts. Pour cela un ensemble d'actions est convoqué : portes paysagères, travail sur les lisières, la trame des cheminements, et les axes visuels.



Vue vers l'ouverture cultivée des Hautes Lanternes

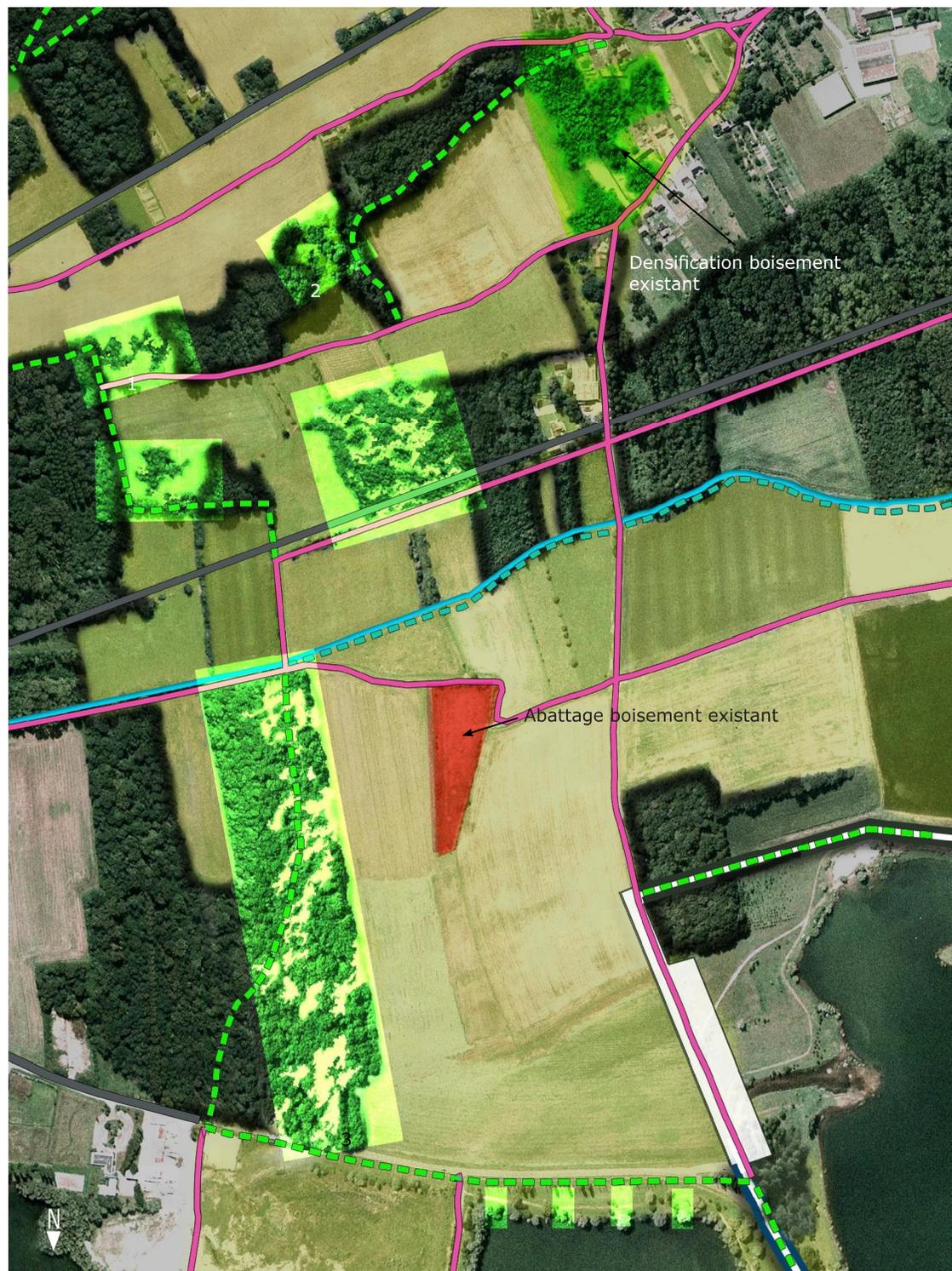


Vue vers Halatte, depuis la route des étangs



Vue vers l'Oise, depuis le Ru Traxin

LES OUCHES - FOLIE ROFFIAC, LES PORTES PAYSAGÈRES



Restauration de porte paysagère existante



Actions d'éclaircissement d'une emprise boisée, exemple du bois de la Folie Roffiac

La mise en lumière des paysages consiste à :
Surligner les axes visuels qui structurent l'enchaînement des paysages
Endiguer les processus d'enfermement et préserver les paysages ouverts.
Une des qualités essentielles de cette séquence de paysage repose sur la perception de fluidité visuelle entre chacun des motifs paysagers et notamment sur les différentes chambres paysagères des Ouches, mosaïque d'espaces cultivés et pâturés dont le dessin s'apparente à une composition de jardins.
Cette mise en lumière passe par des interventions ponctuelles qui répondent à des objectifs d'ouverture et d'identification paysagère :

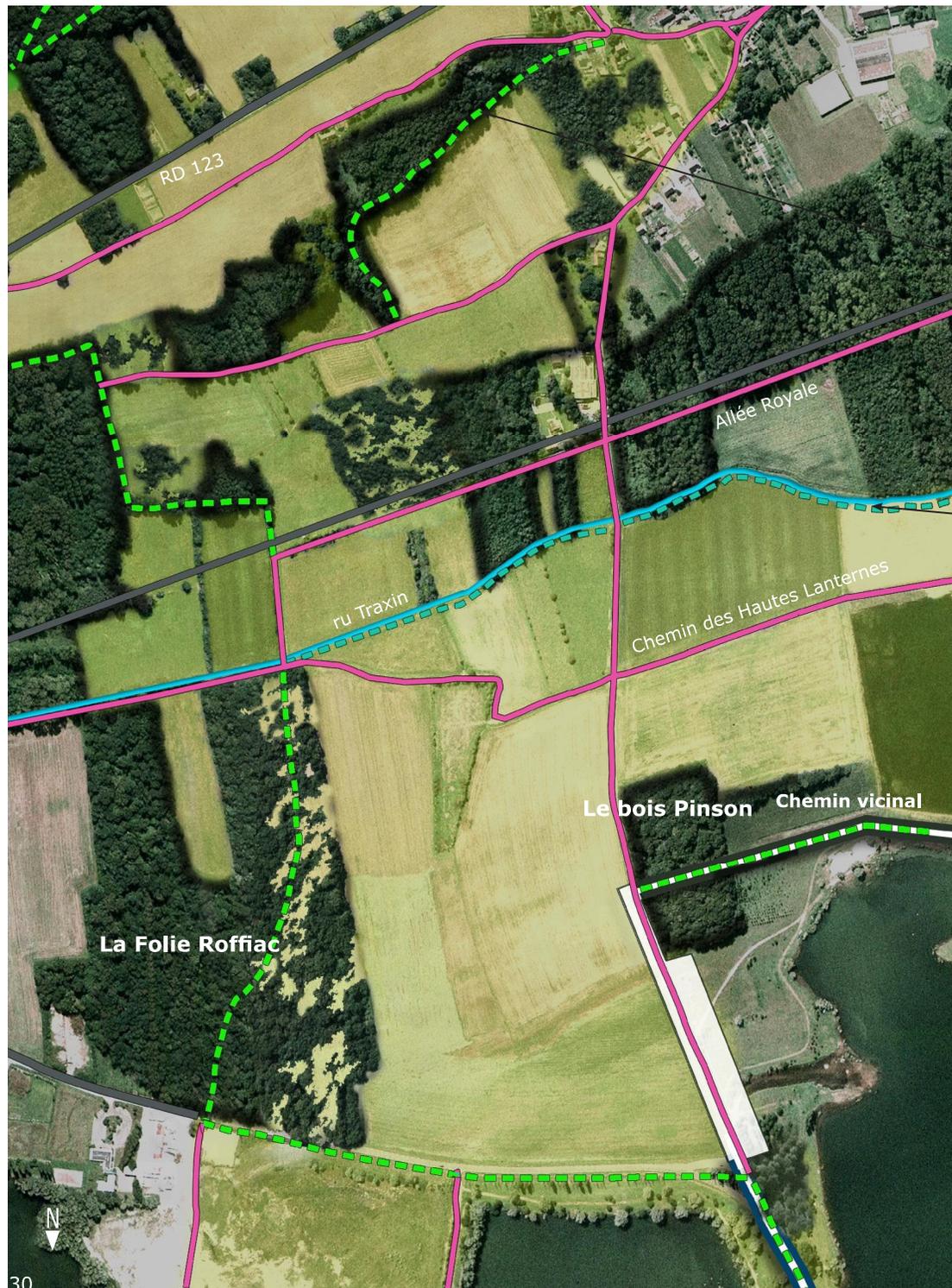
Actions portées par des objectifs d'ouvertures :

- Portes paysagères, éclaircissement de la trame arborée entre la chambre des Ziards et les Ouches et entre les Ouches et la Folie Roffiac.
- Suppression de cet îlot de baliveaux récemment plantés au centre de cet enchaînement majeur.
- Découpe de fenêtres cadrant des visuelles vers l'Oise dans la « clôture boisée » des Champs Rouges.

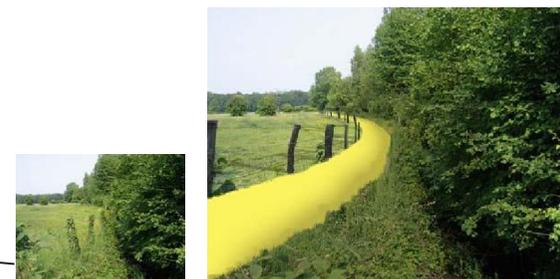
Actions portées par des objectifs d'identification paysagère :

Le traitement des limites de ce corridor et enchaînement de paysages
Éclaircissement des boisements envahissants, ouverture des sous-bois et mise en valeur du patrimoine arboré remarquable dont un grand nombre de chênes dans le bois de la Folie Roffiac. Densification du boisement proposant une continuité de la frange arborée en limite urbaine, à l'Ouest.

LES OUCHES - FOLIE ROFFIAC, TRAVAIL DES LISIERES ET PRESERVATION DES VUES



Travail des cheminements en lisière intérieure



Cheminements le long du ru Traxin



Des paysages intimes, accessibles et conservés

La structure des chemins d'exploitation innerve le paysage sans constituer de maillage et de mise en réseau des cheminements.

Aujourd'hui le chemin vicinal du Bois Pinson est le seul à proposer une fréquentation publique, prisée par les habitants de Pontpoint.

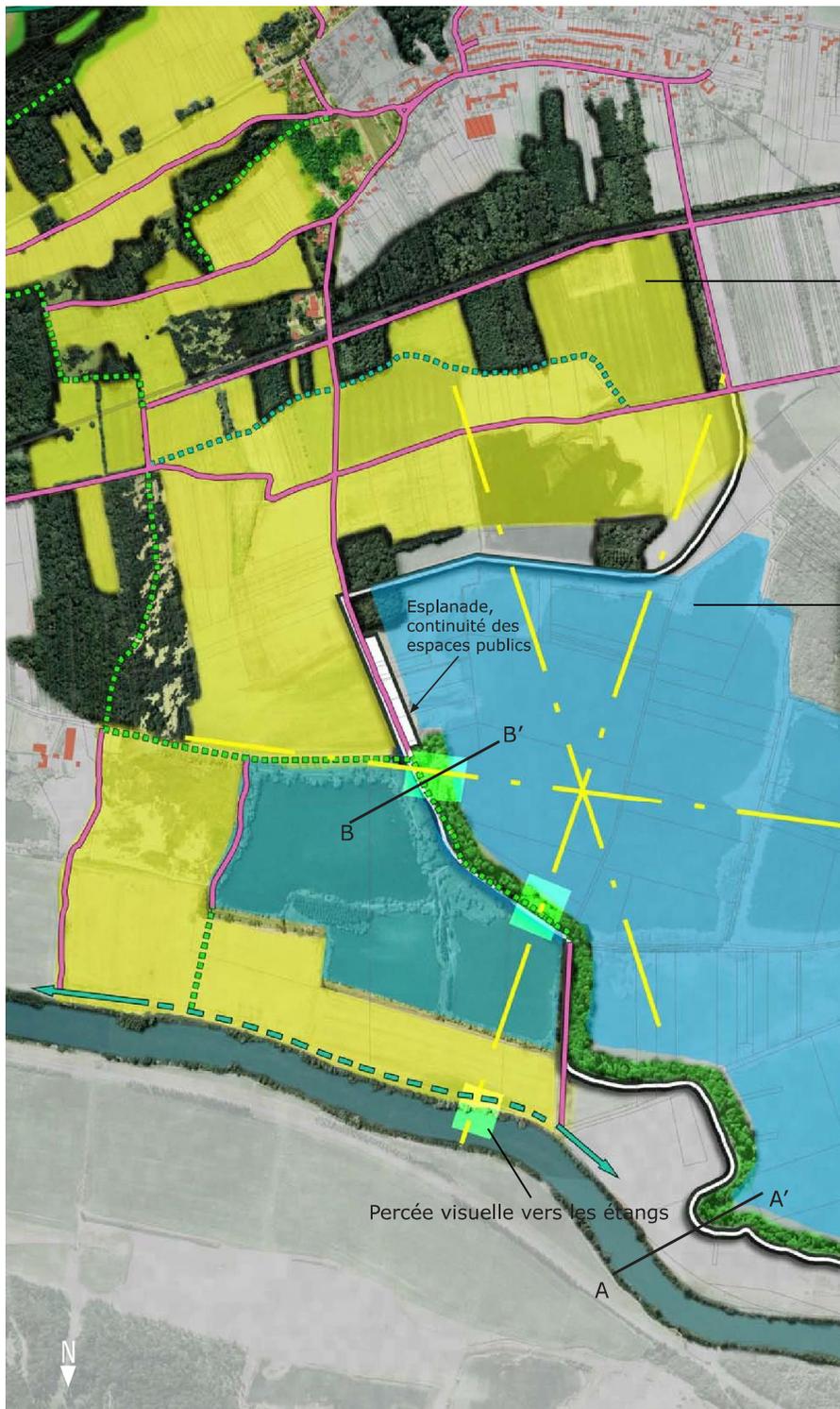
À l'Est, le chemin créé, des Ziards aux Champs Rouges, traversant le bois de la Folie Roffiac propose un autre arpentage des paysages vers l'Oise.

Le chemin crée, en bord du ru Traxin met en lumière la perspective des Hautes Lanternes, paysage particulièrement mis en valeur à la lumière du couchant, à peine entrevu depuis l'Allée Royale.

Les chemins créés en bordure de lisières s'appuient sur la structure paysagère et initient des possibilités de promenades dans des paysages ignorés en aval de la RD123.

Ainsi, la trame de circulations douces est ici, concrètement support de qualification paysagère.

LA PROMENADE DES DIGUES, TRAVAIL DES AXES VISUELS



Espaces cultivés



Espaces naturels

Les digues d'écrêtage des crues de l'Oise prévues par l'entente Oise-Aisne sont des levées de terres accessibles à la promenade qui proposent des points de vue en léger surplomb par rapport aux paysages alentours soit :

- les ouvertures cultivées des Hautes Lanternes au sud, le paysage des étangs, à l'est et à l'ouest, les étendues cultivées des berges de l'Oise, au nord.

Cette promenade qui ceinture le domaine des étangs de Pontpoint se situe dans la continuité de la trame urbaine de Pontpoint. Elle est ainsi, l'occasion d'une promenade communale clairement lisible dans le paysage entre Pontpoint et l'Oise, en relation avec les cheminements de berges et l'ensemble du maillage des circulations douces de la CCPOH. Elle représente en outre l'opportunité d'une fréquentation publique en bordure d'un espace naturel.

Les trois étangs situés sur les Champs Rouges en dehors de l'emprise réservée concernée par l'écrêtage des crues sont des éléments essentiels de l'ensemble.

Ils constituent l'accroche de l'enchaînement de paysages de Roffiac aux rivages de l'Oise mais aussi et surtout l'inscription des espaces naturels les plus riches à un contexte paysager beaucoup plus vaste.

Les mesures de mise en paysage et protections environnementales ne sauraient s'arrêter à l'obstacle physique de la digue.

